

L'ÉPISCOPAT AMÉRICAIN ET LE CLERGÉ FRANÇAIS

Nous n'avons pu que mentionner, dans notre dernier numéro, la lettre du cardinal Gibbons et des évêques américains, réunis à Baltimore, en mai dernier, au cardinal Richard et à ses collègues. Nous ne l'avons pas vue, jusqu'à ce jour, publiée dans nos journaux quotidiens. Ce document vaut pourtant la peine d'être mis sous les yeux des catholiques du Canada par l'importance du sujet qu'il traite autant que par la haute situation des personnages qui l'ont souscrit. Il restera dans l'histoire comme la protestation la plus indignée qui soit venue d'un épiscopat étranger contre la politique du gouvernement français. Il pourrait servir d'avertissement aux persécuteurs qui devront bien, un jour ou l'autre et quelque parti qu'ils prennent à la suite de l'Encyclique, comprendre que, qui touche à un membre de l'Eglise universelle, c'est-à-dire catholique, touche à toute l'Eglise et plus particulièrement que le pape ayant fait sienné la cause du clergé français, cette cause devient celle de la catholicité entière.

Il nous est impossible de publier le texte intégral de la lettre, mais nos lecteurs nous sauront sûrement gré de leur en donner les plus remarquables passages.

Après avoir rappelé qu'il y a un siècle le grand évêque, le Très Révérend John Carroll, posait la pierre angulaire de la première cathédrale américaine et que de cette métropole glorieuse sont issues quatorze provinces ecclésiastiques, comprenant vingt-quatre évêchés, deux vicariats et une préfecture apostolique, et que c'est en reconnaissance de cette multiplication des églises américaines que les évêques américains sont réunis pour remercier Dieu d'une protection si visiblement marquée, Son Eminence le cardinal Gibbons dit que lui et ses collaborateurs ne sauraient laisser passer cette occasion sans offrir à leurs frères de France, non aussi favorisés qu'eux, un témoignage formel de leurs vœux sincères pour le bonheur de l'Eglise gallicane.

"Nous nous adressons, dit-il, à Votre Eminence comme le représentant le plus vénérable et le plus élevé de l'épiscopat français.

"Nous nous sentons obligés de Vous donner l'assurance de nos vifs regrets au spectacle de la rude persécution à laquelle est soumise l'Eglise de France — persécution qui, plus spécialement pendant les dernières 25 années, a été marquée par une législation exceptionnelle et vexatoire. Pour couronner cette conduite irritante, l'entente qui, depuis un siècle, liait la fille aînée de l'Eglise à Rome, a été, contrairement à toutes les exigences de la justice, et de l'honneur, brutalement rompue. Les conflits sanglants qui ont suivi la première application de cette fameuse loi sanctionnant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, condamnée tout récemment et si péremptoirement par Pie X, ne nous laissant que pressentir des troubles d'un caractère plus sérieux.

Toutefois, de pareilles misères devront vous conquérir les sympathies et les prières de tous les enfants de l'Eglise, puisque, suivant l'apôtre, les fidèles, dispersés de par le monde, sont membres d'un même corps dont Jésus-Christ est la tête, et, en conséquence, partagent les joies et les tristesses les uns des autres. Si l'un des membres souffre de quelque chose, tous les membres de l'Eglise souffrent avec lui. — (Corinthiens XII, 26).

Si cela est vrai de l'Eglise en général, plus grande encore est cette vérité quand il s'agit des évêques qui sont les pères du peuple chrétien, et dans le cas des évêques américains, nous trouvons une application toute spéciale.

Ils se rappellent avec une joie toute particulière que plusieurs des évêques pionniers des Etats-Unis étaient vos compatriotes, par exemple les Cheverus, les Flages, les Dubois, les Boubourgs et autres et que non seulement, de nos jours, mais qu'à chaque période de ce siècle, des évêques français ont exercé leur ministère. Ils sont tout spécialement reconnaissants de l'aide généreuse que leurs missions — américaines — ont toujours reçue de la société de la propagation de la foi.

Il est difficile pour des esprits habitués à une liberté complète comme celle dont nous jouissons dans ce pays, de comprendre comment un gouvernement CIVILISE peut, au nom de la liberté, soumettre un peuple chrétien tout entier au joug de l'athéisme officiel.

Ici, au contraire, nos gouvernants reconnaissent que la religion est nécessaire à la prospérité d'une nation. Pendant qu'ils ne s'arrogent aucune autorité dans les matières religieuses, grâce au sentiment amical qui les anime, les questions d'une nature

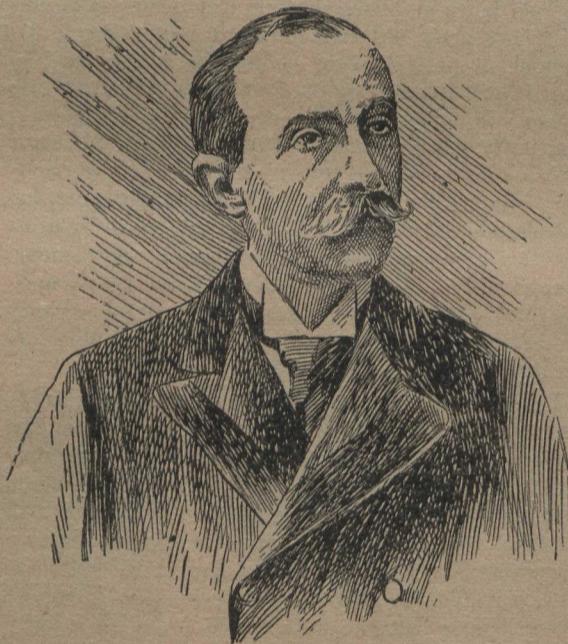
mixte sont équitablement réglées. Illustrons cette proposition d'un seul exemple : loin de passer des lois hostiles à l'Eglise, les difficultés qui concernent la propriété ecclésiastique sont décidées par les tribunaux civils suivant ses lois reconnues — de l'Eglise. — Si l'Eglise a le droit de protection parce qu'elle est la vérité, son avancement exige une liberté digne de ce nom. Ceci nous l'avons pleinement et complètement.

Nous espérons sincèrement que l'Eglise de France jouira bientôt des mêmes avantages. Notre espoir se renforce du fait que nous voyons des preuves générales de la foi qu'ont suscitée partout la noble et courageuse attitude de Votre Eminence et de vos frères de l'épiscopat en protestant contre les inventaires et en publiant et commentant l'Encyclique "Vehementer" et la sollicitude paternelle du Souverain Pontife, qui a personnellement choisi et consacré les nouveaux pasteurs de notre troupeau.

Nous savons bien, d'ailleurs, que la vie chrétienne de France a toujours été riche en travaux et en oeuvres de zèle, d'évangélisation et de charité, chez nous aussi bien qu'à l'étranger, et nous sommes certains que dans cette dernière conjoncture, les catholiques français contribueront au maintien de la religion et de ses ministres. Enfin, nous avons confiance que sous la direction et les instructions du Saint-Père et de leurs évêques ils affirmeront leur foi aussi bien dans l'arène politique que dans la vie privée, et qu'ainsi ils recouvreront bientôt les libertés dont ils ont été dépouillés.

Nous assurons Votre Eminence que les évêques des Etats-Unis prient très sincèrement et font des vœux pour que dans l'avenir, comme dans le passé, ils aient à remercier le Tout Puissant pour tout ce qu'il fera pour sa propre gloire par la noble nation française."

Le cardinal Richard a répondu, en quelques mots, à cette admirable expression de sympathie de la république américaine.



LE PRINCE OUROUSSOFF

Dont le discours du 22 juin a eu un si grand retentissement en Russie. Le prince Ourousoff s'est fait l'accusateur de la bureaucratie russe.

Certains hommes d'Etat français ont voté la loi de séparation en s'appuyant sur l'exemple des Etats-Unis et ils ont prétendu, entre autres M. Briand, vouloir doter leur pays d'un régime de liberté religieuse absolue comme celui qui existe dans l'Union américaine. Et comme preuve de bonne foi ils entendent garder, ou peu s'en faut, la régie des églises et des presbytères sous le prétexte qu'ils appartiennent à l'Etat.

Le langage des évêques américains va-t-il les exaspérer parce qu'il les démasque ou va-t-il les porter à revenir sur leurs pas? Tout dépendra de la façon dont les catholiques, électeurs et contribuables, recevront l'Encyclique et s'y conformeront à la suite des évêques.

Le document épiscopal que nous venons de citer ne devrait pas peu contribuer à éclairer l'esprit des gouvernements et à confirmer la foi des fidèles.

E. Hantel

PROPOS DE MONTRÉALAIS

Des grosses têtes de mon pays s'agitent fort depuis quelques semaines, et, comme tout gagne petit, j'ai peur de ces agitations.

De ce que nos rues sont dans un état effroyable

que nul inspecteur de voirie ne tolérerait chez l'habitant de la dernière concession de la province ; de ce que nos ruelles servent de dépotoirs et que notre eau nous menace du fléau typhoïde, elles concluent — les grosses têtes — que Montréal manque d'argent et elles se mettent à jongler autour d'un coffre-fort qu'il faut remplir, sans doute, mais de manière cependant qu'elles aient le moins possible à y verser.

Or, moi, Jean, de la très nombreuse famille des Jean, de Montréal, qui gagne honnêtement ma vie et paie ma très respectable part d'impôts au trésor municipal, moi Jean qui ai crié le plus fort contre l'état de choses actuel, et le premier aussi, soit dit sans désobliger aucun de nos confrères en journalisme, je n'arrive pas si tôt à la conclusion de ces grosses têtes de Montréal.

Je me range, au contraire, très vivement, je me colle plutôt comme un vulgaire imposé qu'on menace dans son réduit, au flanc de mes protecteurs naturels, MM. Payette, leader de la municipalité, et Lapointe, homme pratique et doué d'un grand bon sens, parlant peu, craignant Dieu et ses électeurs, ce qui, on le dira sans moi, est le commencement de toute sagesse en affaires municipales comme dans le reste des affaires humaines.

Les deux ont indiqué le vrai remède à nos maux, et je ne vois pas pourquoi, nos grosses têtes, nos grands journaux, si taciturnes jusqu'à présent et tout à coup si loquaces parce que, me dit-on, il y a de gros brassements d'argent en vue, viennent, sans crier gare, mettre de côté la parole des deux hommes les plus en vue de notre parlement.

L'un a dit qu'il n'y a pas besoin de nouveaux impôts à Montréal, du moment que le patronage est supprimé.

Eh bien ! avant de tourner autour du pot à confitures, comme le font tant de doigts habitués à s'y plonger — des doigts jusqu'à la main, de la main au coude, et du coude au bras, ainsi que le dit la chanson — moi Jean, citoyen authentique, je désire demander à mon leader, si le patronage a été supprimé, quand, en quoi, et combien nous revient-il d'économies de ce chef ?

Si le patronage n'a pas été supprimé, je demande qu'il le soit, avant qu'on me taxe à force. Je ne veux pas payer 4 dollars là où il ne devrait m'en coûter que 2, ni pour mon serviteur, ni pour mon cheval, ni même pour mon âne, malgré toute la charité que j'entretiens pour mon prochain, qui est mon serviteur, et le soin que je désire porter aux chevaux et aux ânes de la corporation.

Quand je saurai combien on aura retranché sur ce patronage, père de toutes nos pénuries, je saurai de combien je dois augmenter les impôts civiques et alors, je consens, volontiers — les Jean de Montréal sont des gens de progrès — à l'écorchement que l'on rumine dans les grosses têtes de mon pays.

Et si M. Payette tient à ma confiance — par ailleurs inaltérable, il nous dira, — ne serait-ce qu'à vue de nez — combien ce satané patronage coûte fausement à la cité de Montréal. Après, nous le voulons à la tête de toutes les commissions d'écorcheurs que proposeront les grosses têtes qui consentent bien à augmenter les taxes de Montréal à la condition expresse que tous autres qu'eux les versent en notre municipal coffre-fort.

De plus, M. Lapointe a mis le doigt sur l'autre plaie d'où découle le reste de nos misères : les P'tits Chars, maîtres de nos rues se paient notre tête — sans compter celles qu'ils écrasent — sous peine d'une compensation ridicule.

C'est \$500,000, au bas mot, qu'ils nous doivent et ils ne nous en versent que \$150,600 annuellement !

Combien vaut l'usage de nos rues ? Calculez d'après la valeur des stocks des P'tits Chars et vous trouverez 20 p. c. du capital originellement souscrit et payé. Ne tenez pas compte des hideux et mortels trolleys, qui enlaidissent notre ville et la déshonorent dans les prix fous et vous me direz si \$500,000 n'est pas 50 pour cent trop bon marché pour l'usage, ou mieux la maîtrise de nos rues.

Voilà donc, d'un premier coup, la ressource du patronage supprimé et du second coup les P'tits Chars, pour commencer par les plus grands débiteurs de la cité, qui rendent gorge et nous procurent au bas mot \$500,000 de plus qu'aujourd'hui — sans enquête coûteuse, sans commission, sans cris des nouveaux écorchés !

C'est un joli commencement, n'est-ce pas ? qui ne nous coûte que les efforts de perspicacité de MM. Payette et Lapointe.

Je propose un monument civique ou municipal à ces deux sauveurs de la patrie s'ils veulent bien s'en tenir à leur parole et arrêter du même coup toute tentative d'écorchage à nouveau, que proposent les grosses têtes de la Cité.

JEAN LÉCORCHÉ